

# Projet « Redynamisation »

Initiative pour l'Emploi des Jeunes

REFERENCE : 2017/DJML/ATE-A021

1

## APPEL D'OFFRES 2017 DANS LE CADRE DE L'ACTION « INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES » PILOTÉ PAR L'ASSOCIATION DES CENTRES SOCIAUX DE DOUAI

### CAHIER DES CHARGES

APPEL D'OFFRE N°21

**ATELIER « BRUXELLES ET LES INSTITUTIONS EUROPEENNES »**

**Date limite de réception des offres : 28 Août 2017 à 17h**

LES APPELS D'OFFRES SONT CONSULTABLES ET TELECHARGEABLES DEPUIS LE SITE DE L'ACSD  
[HTTP://WWW.CENTRES-SOCIAUX-DOUAI.FR](http://www.centres-sociaux-douai.fr)



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme « Initiative pour l'Emploi des Jeunes »

# Projet « Redynamisation »

Initiative pour l'Emploi des Jeunes

2

## ➤ CADRE DE REFERENCE

Le présent appel à projets est lancé dans le cadre du Programme Opérationnel National (PON) pour la mise en œuvre de l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes (IEJ) porté par l'Union Européenne et plus particulièrement par le Fonds Social Européen (FSE).

Celui-ci vise à offrir un parcours d'insertion professionnelle et sociale des jeunes âgés de 16 à 25 ans sans emploi, et ne suivant ni études ni formation (NEET)<sup>1</sup>, résidant dans les régions éligibles et qui sont inactifs ou chômeurs (y compris les chômeurs de longue durée) qu'ils soient inscrits ou non en tant que demandeurs d'emploi, afin de leur proposer un accompagnement personnalisé d'une durée de 4 à 6 mois, dans l'élaboration de leur projet professionnel et l'accès à l'emploi, à la formation, à l'apprentissage ou un stage.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme, l'ACSD a fait le choix de proposer, en plus de l'accompagnement individuel du jeune, des ateliers collectifs innovants visant à développer l'autonomie, la mobilité physique et professionnelle, à valoriser les compétences et à renforcer l'estime de soi afin de lever les freins d'accès à l'emploi et/ou la formation.

## ➤ LE PROJET

Cette opération, déployée sur l'ensemble du territoire du Douaisis, au travers de ses 5 centres sociaux vise à intégrer 90 jeunes sur une durée de 18 mois.

Les objectifs visés sont les suivants :

- La levée des freins d'accès à l'emploi,
- L'accompagnement dans le parcours d'insertion, qu'il s'agisse de la définition d'un projet professionnel, d'accompagnement dans les démarches liées à l'accès à la formation, ou de démarches d'accès à l'emploi,
- La rencontre entre les jeunes et le monde du travail, sous différentes formes
- Amener les jeunes NEET à connaître et respecter les règles de savoir-être afférents au monde du travail,
- Le respect de l'engagement du participant,
- Apporter une adéquation entre les compétences, ainsi que les talents des participants, et les nouveaux métiers ou nouvelles filières en cours de développement :
  - ✓ Développer la mobilité physique et professionnelle des jeunes NEET,
  - ✓ Valoriser les compétences « cachées » des participants,
  - ✓ Renforcer l'estime de soi
  - ✓ Sensibiliser les participants aux différents usages et conditions du monde du travail.

<sup>1</sup> Neither in Employment nor in education or training



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme « Initiative pour l'Emploi des Jeunes »

# Projet « Redynamisation »

Initiative pour l'Emploi des Jeunes

3

## ➤ LES OBJECTIFS GENERAUX

- Organiser la logistique pour une visite de 2 jours au sein des institutions Européennes de Bruxelles, en visant à favoriser la mobilité géographique des jeunes et l'orientation dans l'espace,
- Organiser et animer une visite des institutions Européennes à Bruxelles et permettre à chaque jeune d'appréhender le rôle de celles-ci
- Permettre aux jeunes de découvrir la ville de Bruxelles,

## ➤ LE PUBLIC VISE

Les jeunes ayant intégrés l'opération IEJ. Les Conseillers en Insertion Professionnelle en charge de l'accompagnement des jeunes, orienteront vers les ateliers en fonction des besoins exprimés et après une phase de diagnostic établi en amont.

## ➤ LES OBJECTIFS

Il s'agira de mettre en place une visite de 2 jours à Bruxelles et y inclure la visite des institutions Européennes :

### 1- Organiser la logistique pour une visite de 2 jours au sein des institutions Européennes :

- Rechercher les solutions voyage de Douai à Bruxelles, aller-retour pour l'ensemble des participants et prévoir les réservations, en visant à favoriser la mobilité géographique et l'orientation dans l'espace,
- recherche l'hébergement pour une nuit pour l'ensemble des participants, et prévoir la réservation
- rechercher les solutions de restauration à raison de : 2 déjeuners, un petit-déjeuner et un dîner, en prenant en compte les habitudes alimentaires de chacun, pour l'ensemble des participants et prévoir les réservations si nécessaire,
- Prévoir réservation pour les entrées pour les visites des institutions Européennes

### 2- Organiser une visite ludique des institutions Européennes

- Permettre aux participants de découvrir les institutions via une visite ludique,
- Permettre aux participants de comprendre le rôle des institutions,
- Permettre aux participants de rencontrer un ou plusieurs élus Européens afin d'échanger sur le fonctionnement des instances

### 3- Permettre à chaque participant de découvrir la ville de Bruxelles

- Organiser une visite ludique de la ville de Bruxelles et de ses principaux monuments,
- Favoriser la cohésion de groupe



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme « Initiative pour l'Emploi des Jeunes »

# Projet « Redynamisation »

Initiative pour l'Emploi des Jeunes

4

## ➤ CALENDRIER PREVISIONNEL

L'accompagnement des jeunes dure entre 4 à 6 mois. Le prestataire aura en charge un groupe de maximum 31 personnes composé de 30 jeunes et des conseiller en insertion professionnelle de l'Association des Centres Sociaux de Douai. Ce groupe sera accompagné d'un animateur/coordonateur du séjour choisit par le prestataire. **La prestation devra avoir lieu au mois de septembre ou octobre 2017 sur une durée totale de 2 jours.** Un calendrier prévisionnel sera mis en place avec le prestataire retenu et l'équipe (AILE et CIP) lors d'une réunion de préparation qui se déroulera après la signature du contrat.

Le prestataire organisera l'atelier en coordination avec l'équipe de l'ACSD et avec le conseiller en insertion professionnelle : contenus, objectifs, dates, lieux.

Par ailleurs, le prestataire s'engage à assurer l'ensemble de la prestation, il veille au bon déroulement de celle-ci et rendra compte régulièrement au conseiller d'insertion et aux AILE de l'avancée du projet.

**Une rencontre est programmée avec l'ensemble des prestataires retenus le lundi 11 septembre 2017 à 9h30.**

## ➤ RESULTATS ATTENDUS A L'ISSUE DE L'ACTION

- Chaque jeune a compris le rôle des institutions Européennes
- Les participants savent utiliser les transports en commun sur Bruxelles
- La participation à une action collective permettant de rompre avec l'isolement et de favoriser le développement personnel,

## ➤ INDICATEURS D'EVALUATION

### Qualitatifs :

- Le degré de satisfaction du jeune :
  - Pour le transport
  - Pour l'hébergement
  - Pour les repas
  - Pour la visite
- L'implication du jeune aux activités proposées

### Sommatifs :

- Le nombre de jeunes présents sur l'atelier (l'émergence faisant foi).



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme «Initiative pour l'Emploi des Jeunes»

# Projet « Redynamisation »

Initiative pour l'Emploi des Jeunes

## Pédagogiques :

- Les participants connaissent les institutions Européennes et leur rôle
- Les participants savent s'orienter et utiliser les transports en commun

### ➤ MODALITES FINANCIERES

Pour réaliser l'action décrite ci-dessus, le candidat indiquera dans sa réponse le montant détaillé de la prestation proposée. Il s'agira de produire un devis reprenant les détails de la prestation et un devis par poste (hébergement, transport Douai-Bruxelles, transports en communs, repas 1, repas 2...

Ces dépenses seront en effet réglées directement par l'Association des Centres Sociaux de Douai aux professionnels choisis.

Il est à noter que le prestataire doit prévoir le matériel pédagogique nécessaire, l'intervention d'un professionnel ou toute autre dépense qu'il jugera utile au bon déroulement des ateliers et/ou inclure le montant prévu pour l'achat de matériels pédagogiques dans son devis. (Aucun frais ne pourra être engagé par l'ACSD pour du matériel pédagogique après la signature du contrat).

Ce présent marché est valable 6 mois.

Le règlement de la prestation se fera à l'issue de l'exécution de l'opération intégrant tous les rendus des bilans et sur production d'une facture qui reprendra les éléments de la prestation réellement réalisée. Ce règlement est conditionné par la réalisation effective des objectifs visés et son montant s'effectuera au prorata du service fait.

### ➤ ASSURANCES

Le titulaire du marché devra fournir, au plus tard dans les 10 jours à compter de la date de notification du marché, une attestation d'assurance (à jour de cotisations) couvrant les risques liés à son activité.

### ➤ MOYENS

- Mise à disposition d'une salle et de matériel en amont du départ si besoin d'un temps de préparation avec le groupe et suite au séjour si un temps de bilan est prévu avec le groupe
- Les prestataires peuvent être amenés à se déplacer dans les différents centres sociaux,
- Un conseiller en insertion professionnelle qui aura pour tâche la programmation des différents ateliers, la mobilisation des jeunes, l'évaluation en fin de programme en individuel avec les jeunes et en groupe avec l'intervenant.



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme « Initiative pour l'Emploi des Jeunes »

# Projet « Redynamisation »

Initiative pour l'Emploi des Jeunes

6

## ➤ SUIVI DU PROJET

- Pour chacune des interventions, une feuille de présence sera signée par l'ensemble des participants, l'intervenant, le conseiller en insertion professionnelle et/ou un AILE présent,
- La mise en place une fiche navette des différents modules suivis par le jeune pour le positionnement sur un atelier,
- La valorisation des temps d'intervention du prestataire lors du bilan final de l'action.

## ➤ CRITERES DE SELECTION

Les critères de sélection des offres porteront essentiellement sur les points suivants :

- La pertinence et l'adéquation des offres proposées au regard du contenu du cahier des charges : **25%**
- Le prix de la prestation : **25%**
- le candidat justifiera dans son offre ses compétences et savoir-faire dans le domaine visé avec des publics en difficulté d'insertion et dans sa capacité à animer un groupe : **20%**
- Moyens pédagogiques et d'évaluation mis en œuvre, les méthodes actives et le caractère innovant du projet seront privilégiés : **15 %**
- L'adaptabilité du prestataire : Pouvoir s'adapter aux différentes situations et aux différents profils : **15 %**

## ➤ PARTICIPATION DU FSE ET OBLIGATIONS DE PUBLICITE

- Le prestataire s'engage à afficher les logos de l'Union Européenne exigés téléchargeable à cette adresse :

<http://www.emploi.gouv.fr/contenus/information-et-publicite-fonds-social-europeen-fse>

- Il s'assure que les participants ont été explicitement informés du soutien de l'IEJ assuré par des fonds du FSE et la dotation spéciale pour l'IEJ (règlement FSE n°1304/13 article 20).
- Tout document relatif à la mise en œuvre de l'opération IEJ, y compris toute attestation de participation ou autre, comprend une mention indiquant que l'opération a bénéficié de l'IEJ.

## ➤ RESILIATION DU MANDATEMENT

En cas de non-respect des obligations contractuelles du prestataire, l'ACSD se réserve le droit de résilier le mandatement aux torts exclusifs du titulaire et sous la forme suivante :

- Le commanditaire adresse au titulaire un courrier recommandé annonçant son intention,



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme « Initiative pour l'Emploi des Jeunes »

# Projet « Redynamisation »

Initiative pour l'Emploi des Jeunes

7

- Le titulaire dispose d'un délai de 15 jours, à compter de sa réception, pour formuler ses observations,
- A l'expiration de ce délai et, si les observations éventuelles sont jugées non recevables par le commanditaire, celui-ci pourra prononcer, à titre définitif, la résiliation du marché, aux frais et risques du titulaire,
- La date de prise d'effet de la résiliation sera fixée par lettre recommandée avec accusé de réception.

## ➤ MODALITE DE DEPOT DE CANDIDATURE

Chaque candidat devra transmettre une proposition complète avant le **28 Août 2017 17h** par courriel à [iej@centres-sociaux-douai.fr](mailto:iej@centres-sociaux-douai.fr)

Ou envoyer par courrier à l'adresse : **ACSD, 84 Rue Charles Monsarrat BP 90212 – 59503 Douai Cedex**

**A l'attention du Directeur Général : Monsieur Jean-Marie LENOTTE**

**Il est à noter que les principaux interlocuteurs restent Pierre Schroder, Conseiller en Insertion Professionnelle et/ou Laurie Faye, Agent Administratif et David Tavernier, Coordinateur de l'action, que vous pouvez contacter pour toute question relative au projet.**

La sélection sera réalisée dans les 15 jours qui suivront la date limite de dépôts des candidatures.

Celle-ci sera effectuée dans le respect des principes fondamentaux de la mise en concurrence et étudiée par les instances de l'ACSD en comité de sélection qui aura lieu le **6 Septembre 2017**.

Un accusé de réception de complétude du dossier sera notifié dans un délai de 48 heures.

Les pièces constitutives au dépôt de chaque candidature sont les suivantes :

- Un dossier de présentation de l'organisme précisant son expérience sur des prestations similaires,
- Une lettre d'engagement liée au respect des contraintes et obligations imposées par le Fonds Social Européen et l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes spécifiant les justificatifs à fournir en fin de prestation
- Un projet pédagogique détaillé regroupant les éléments de méthode et de mise en œuvre de l'action dans le respect du cahier des charges,
- Le (ou les CV) de (s) intervenant(s) affecté (s) à l'action,
- 1 devis,
- Tout autre document jugé utile à la compréhension de l'offre.



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme « Initiative pour l'Emploi des Jeunes »